



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

La situation des services départementaux d'incendie et de secours

Question écrite n° 10177

Texte de la question

M. Daniel Grenon attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la situation préoccupante des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et l'avenir de la sécurité civile. Près de vingt-deux mois après le lancement du Beauvau de la sécurité civile, les objectifs et le calendrier de cette réforme demeurent flous, alors même que les feux de grande ampleur, les épisodes climatiques extrêmes et les besoins croissants en moyens humains et matériels rappellent l'urgence d'une refonte du système. Les organisations syndicales représentatives des personnels des SDIS dénoncent à la fois l'insuffisance des financements, la fragilisation des départements et l'absence de garanties quant à la mise en œuvre effective des annonces gouvernementales. Alors que le précédent Gouvernement déclarait récemment que tous les moyens nécessaires sont mobilisés, les acteurs de terrain constatent au contraire que l'activité repose sur un système à bout de souffle et que les annonces du 15 juillet 2025 laissent craindre un désengagement accru de l'État au détriment des collectivités locales. Dans ces conditions, la rénovation de la sécurité civile, loin d'être une option, constitue une urgence nationale. Pour toutes ces raisons, il souhaite savoir si le Gouvernement entend mettre en place, à court terme, une réforme structurelle et pérenne du financement des SDIS garantissant des moyens humains et matériels adaptés aux besoins de sécurité des populations.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Grenon](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10177

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 octobre 2025](#), page 8400